

Non à la répression syndicale au ministère du travail ! Soutien aux inspecteurs du travail de l'Isère !

L'Union syndicale Solidaires condamne avec la plus grande fermeté l'acharnement du ministère du travail contre Pierre et Benoît, deux inspecteurs du travail de l'Isère et représentants syndicaux à la Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités (DDETS), et exige l'annulation des procédures disciplinaires engagées à leur encontre.

Nous leur apportons notre soutien et notre solidarité.

Il y a tout juste deux mois, ces deux inspecteurs étaient convoqués par la police nationale à la suite d'une plainte de leur direction pour harcèlement moral envers une supérieure hiérarchique. Avec cette plainte, la direction voulait les faire taire et, par ricochets, réduire au silence un collectif de travail d'agent.es ayant signalé à de multiples reprises le harcèlement managérial et discriminatoire de cette cheffe de service.

Il y a quelques jours, le procureur classait sans suite cette plainte.

Mais la hiérarchie du ministère du travail a immédiatement décidé de les convoquer à un conseil de discipline ! Les reproches avancés par le ministère relèvent par exemple du refus de se rendre en réunion de service ou de répondre à une convocation en entretien professionnel (dans le cadre la protection de leur santé), ou du refus d'être instrumentalisés dans des opérations ciblant le narcotrafic, pilotées par la préfecture. Avec leurs collègues, ils défendent une inspection du travail indépendante. C'est exactement cela dont le ministère ne veut pas. A travers eux, la hiérarchie du ministère du travail, aux ordres depuis 2021 des préfets, s'attaque aux principes de l'inspection du travail et veut museler les organisations syndicales qui se battent pour que ce service public continue à défendre les droits des travailleur·euses.

Rappelons qu'à l'occasion du 1^{er} mai cette année, voulant complaire aux instructions ministérielles illégales et aux « annonces » du premier ministre notamment, la direction de la DDETS38 a tenté d'empêcher l'inspection du travail de mener des contrôles en retenant des courriers adressés aux employeurs pour leur rappeler la règle en vigueur : le 1^{er} mai est férié et chômé, n'en déplaise au gouvernement et au patronat !

L'inspection du travail va mal. Un rapport d'un cabinet indépendant dresse un portrait inquiétant de cette administration : réformes pathogènes, management toxique, épuisement professionnel... Les effectifs ont été sabrés depuis 10 ans, avec 20 % de postes d'agent.es de contrôle en moins. Cela signifie concrètement pour l'ensemble des salarié.es moins de contrôles, moins de respect des droits dans les entreprises ou encore plus de souffrance au travail. Le nombre d'accidents du travail graves et mortels en France est parmi les plus hauts de l'Union européenne, un nombre considérable de jeunes au travail (parfois stagiaires) sont victimes d'accident mortels ou graves. Alors que notre Union syndicale demande depuis plusieurs mois un renforcement des services de l'inspection du travail pour protéger les travailleur·euses, la réponse du ministère du travail est claire : réprimer et bâillonner les syndicalistes qui en interne du ministère portent ces revendications et les conditions d'exercice de leur métier pour répondre aux besoins des travailleur.se.s !

Nous ne laisserons pas ce gouvernement s'attaquer impunément à l'un des derniers remparts à l'arbitraire patronal et à la dégradation des conditions de travail. Nous ne laisserons pas passer cette attaque honteuse et inacceptable contre des représentants syndicaux. Nous avons besoin d'une inspection du travail indépendante, au service des représentant·es du personnel et des travailleur·euses, dotée de moyens et d'effectifs conséquents.